

Master Droit, économie, gestion, mention droit de l'immobilier Parcours Promotion immobilière

MR13201A - 120 crédits

Modalité(s):

Cette formation est proposée :

- en alternance

Niveau(x) d'entrée : BAC+3

Niveau(x) de sortie : BAC+5

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 38195

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Accès en master 1

Le candidat doit justifier :

- soit de la licence Immobilier de l'ICH
- soit d'une licence ou autre diplôme de niveau au moins bac + 3 à dominante juridique et/ou immobilière; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès auront à suivre et valider les enseignements complémentaires DRM121 *Statut et déontologie des professions immobilières* et DRM131 *Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre*, sauf à avoir déjà validé de tels enseignements dans le cadre de leurs études supérieures ou à justifier d'une expérience professionnelle significative dans ces disciplines
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès pourront au cas par cas être tenues de suivre et valider, dans le cadre du master 1, des enseignements complémentaires

Accès direct en master 2 (à partir de la rentrée 2024)

Le candidat doit justifier :

- soit de la validation d'un autre master 1 en immobilier
- soit d'un diplôme de niveau au moins bac + 4 en immobilier
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master 2

Les personnes bénéficiant de l'accès direct dans le master 2 parcours Promotion immobilière auront à suivre et valider les enseignements complémentaires DRM101 *Planification urbaine et autorisations d'urbanisme*, DRM108 *Économie immobilière*, DRM115 *Responsabilité et assurance des constructeurs*, DRM131 *Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre*

et DRM132 *Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre*, sauf à avoir déjà validé de tels enseignements dans le cadre de leurs études supérieures ou à justifier d'une expérience professionnelle significative dans ces disciplines.

Les candidatures pour l'accès au master 1 comme pour l'accès direct en master 2 font l'objet d'une **sélection sur dossier**. Les décisions de VAPP tiennent lieu de sélection.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

En master 1, il est proposé aux élèves un **tronc commun** de connaissances et compétences immobilières approfondies, tant juridiques qu'économiques, financières et technologiques.

En master 2, les élèves choisissent une **spécialisation** pointue dans un des quatre domaines professionnels suivants :

- Promotion immobilière,
- Habitat social,
- Expertise-conseil en patrimoine immobilier,
- Immobilier de tourisme et de loisirs.

(NB - Tous les centres Cnam ne proposent pas nécessairement l'ensemble des parcours de master 2.)

Des informations détaillées sur le programme et les modalités du master sont consultables sur <https://ich.cnam.fr/formations/master-droit-de-l-immobilier/>

INFORMATIONS PRATIQUES

La délivrance du master nécessite:

- la validation de l'ensemble des **unités d'enseignement**, soit par succès à l'examen (épreuve écrite de mise en situation professionnelle), soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE); une **compensation** entre notes est prévue dans le cadre des blocs de compétences, les notes inférieures à 8/20 n'étant cependant pas compensables;
- la validation d'une **expérience professionnelle** (activité professionnelle ou stage);
- la validation d'un **mémoire de recherche**.

Contenu de la formation
Tronc commun
Parcours 1ere annee

Economie immobilière	DRM108	6	ects
Financement immobilier privé	DRM129	3	ects
Fiscalité immobilière générale	DRM140	3	ects
Sociétés immobilières	DRM142	3	ects
Statuts d'occupation des biens immobiliers	DRM143	3	ects
Planification urbaine et autorisations d'urbanisme	DRM101	6	ects
Enjeux environnementaux et immobilier	DRM119	6	ects
Autorisations patrimoniales et archéologie préventive	DRM144	3	ects
Construction durable	DRM145	3	ects
Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments	DRM146	3	ects
Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre	DRM132	3	ects
Responsabilité et assurance des constructeurs	DRM115	6	ects
Expérience professionnelle	UADR0V	12	ects

Parcours 2eme annee

Organisation juridique de l'immeuble bâti	DRM223	3	ects
Langue étrangère	DRM224	6	ects
Performance environnementale des bâtiments	DRM225	3	ects
Aspects et déroulement de l'opération de promotion	DRM201	3	ects
Contrats de vente d'immeubles à construire ou à rénover	DRM202	3	ects
Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage	DRM203	3	ects
Fiscalité de l'opération immobilière	DRM204	3	ects
Réglementation des chantiers	DRM205	3	ects
Construction et usages du numérique	DRM206	3	ects
Mémoire de recherche	UADR0W	30	ects

**Méthodes
pédagogiques:**

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net



Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  **0800 719 720**
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr